

# Réglementation : Droit du travail dans l'audiovisuel

Quels sont les grands principes du droit du travail ?  
Quel est l'apport des conventions collectives ?  
Quel est le cadre réglementaire de l'emploi des réalisateurs, des artistes, des techniciens ?

Les débats et échanges seront facilités afin que l'expérience et les questions de chacun puissent venir compléter les apports théoriques.

## Objectifs :

Comprendre les règles de base du droit du travail.  
Connaître ses spécificités dans le secteur audiovisuel.  
Comprendre les modalités d'embauche des intermittents du spectacle.

1 jour  
7 heures  
9h 30 – 13h / 14h 30 – 18h  
Effectif maximum : 12

1 session en 2010

13 septembre 2010  
Candidature avant le 10 juillet

Formation continue (Afdas, employeur...)	80 € net
---	----------

Autre région	80 € net
--------------	----------

Participant individuel NPC n'ayant accès à aucun financement	20 € net
--	----------

## Public concerné

Toute personne en situation de structurer une activité de production audiovisuelle.  
Producteurs privés ou associatifs.

## Intervenant

### Audrey Boistel

Titulaire d'un DEA de droit social (université de Lille II), elle est actuellement doctorante en sciences juridiques, ses travaux de recherche portent sur le « droit de l'activité artistique ».

Elle bénéficie d'une expérience professionnelle variée dans le secteur culturel, différents postes lui ont été confiés : Responsable juridique au sein d'une société de création graphique et audiovisuelle, chargée de mission d'une compagnie de danse contemporaine, déléguée juridique du Syndicat français des artistes interprètes.

Elle a également apporté son soutien, en termes de scénographie et de gestion administrative, à deux expositions lilloises.

Ses principaux domaines d'intervention concernent le développement culturel ainsi que les aspects réglementaires liés au secteur artistique.

Elle intervient régulièrement dans différents organismes de formation et assure des enseignements en droit du travail au sein de l'Université de Valenciennes.

**Dossier de candidature** à envoyer par mail à [ccourquin@crrav.com](mailto:ccourquin@crrav.com)  
(un seul fichier pages numérotées) composé de :

**Un CV.**

**Un courrier de motivation** : pourquoi vous souhaitez suivre cette journée ? Quels sont vos projets audiovisuels en cours ?

**Formulaire d'inscription** à télécharger sur [Crrav.com](http://Crrav.com) à compléter et à renvoyer par courrier accompagné de votre chèque.



## Programme

### Les grands principes du droit du travail

Les critères d'identification du contrat de travail.

Les différents types de contrats de travail et leurs particularités.

CDI et contrats précaires.

Les principales clauses du contrat de travail.

La période d'essai, la clause de non concurrence, la clause d'exclusivité...

### Droit du travail et particularités liées au secteur audiovisuel

Embauche et secteur culturel.

La présomption de salariat pour les artistes du spectacle.

Les formalités liées à l'embauche d'intermittents du spectacle.

Les institutions sociales

Les différentes conventions collectives du secteur audiovisuel.

### Travaux pratiques : contrats de travail et quizz.

### Bilan de la journée.

**LE CRRAV**  
**CONTACT**

Christine Courquin  
03.20.28.26.46  
[ccourquin@crrav.com](mailto:ccourquin@crrav.com)

Centre Régional  
de Ressources  
Audiovisuelles

21 rue Edgard Quinet  
BP 40152  
59333 Tourcoing cedex  
33(0)3.20.28.26.40

[www.crrav.com](http://www.crrav.com)

